



FORMULAIRE DE DEMANDE

DÉPÔT DE STYROMOUSSE PAR LES OBNL

Service de l'eau et des matières résiduelles

Objectifs :

La Ville souhaite soutenir les OBNL locaux qui organisent des collectes de styromousse auprès des citoyens, pour ensuite acheminer les matières récupérées aux écocentres de Gatineau à des fins de recyclage.

Critères d'admissibilité :

- Être un OBNL établi à Gatineau;
- Compléter et acheminer à la Ville le présent formulaire à la Ville de Gatineau.

Procédure :

Lorsque l'OBNL obtiendra la confirmation de la Ville, celui-ci pourra **déposer la styromousse acceptée** gratuitement aux écocentres (voir les matières acceptées et refusées à l'annexe 1). L'OBNL devra respecter les consignes en vigueur à chacune de ses visites aux écocentres. Les horaires d'ouverture des écocentres sont disponibles sur le [site web de la Ville](#).



IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

Nom de l'organisme :			
Date de l'évènement :			
Adresse (no, rue, local) :			
Ville :		Code postal :	
Téléphone :		Site web :	
Adresse courriel générique :			

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE-CONTACT

Prénom :			
Nom :			
Rôle au sein de l'organisation :			
Téléphone :		Cellulaire :	
Adresse courriel :			

Le signataire et ses représentants (veuillez cocher) s'engagent à :

Confirmer la date de l'évènement 48 heures à l'avance.	☐
Avoir les personnes nécessaires pour décharger la styromousse apportée.	☐
Se présenter au moins une heure avant la fermeture de l'écocentre.	☐
Apporter seulement la styromousse provenant de résidences gatinoises. La styromousse en provenance d'entreprises sera refusée.	☐
Apporter seulement des matières acceptées, propres et non contaminées dans des sacs transparents (voir annexe 1). Les sacs contenant d'autres matières, telles que des boîtes de carton, de la nourriture ou autres ne seront pas acceptés.	☐

**INFORMATIONS ADDITIONNELLES :**

Veuillez transmettre le présent formulaire complété et signé à l'adresse courriel bacs@gatineau.ca.
La demande sera analysée dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la réception de la demande **complète**. L'OBNL sera ensuite averti par écrit de la décision de la Ville.

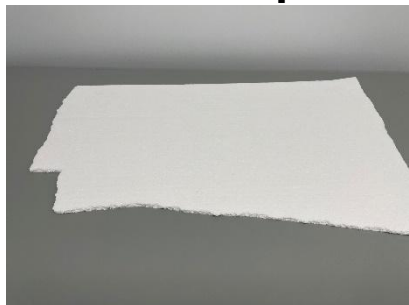
Signature :	
Prénom et nom du signataire (en caractère d'imprimerie) :	
Date :	

À l'usage unique de la Ville de Gatineau

Décision :	Dépôt accepté ☐ Dépôt refusé ☐ Dépôt accepté sous conditions ☐
Raison invoquée ou condition :	
Date :	

ANNEXE 1

Matières acceptées :



Feuille de mousse rigide, cassante,
faite de styromousse



Forme rigide, non-laminé, cassante, en
styromousse



Billes d'emballage rigides



Barquette de nourriture, propre, cassante,
faite de styromousse
(aussi acceptées dans le bac bleu depuis
le 1^{er} janvier 2025)

Matières refusées :



Mousse flexible et laminée,
ici avec un feuille de vinyle



Mousse flexible 'mémoire'



Mousse soufflée dans un film plastique,
mousse contaminé,



Feuille flexible, plastique mélangé, pas en
styromousse



Pellicule de mousse flexible, matériaux mélangés,
matériaux mélangés, pas en styromousse



Mousse flexible laminée de couleur,
pas en styromousse



Billes d'emballage flexibles